

Actualités

Vosges Opération Libre

Vosges Opération Libre est un événement inédit dans la région Grand Est. Il est ouvert à tous et orienté à la fois



vers le grand public et les professionnels.

Cette opération libre, organisée en partenariat avec la Ville de Gérardmer, est à l'initiative de Framasoft et d'autres associations d'envergure nationale et internationale ayant une grande expérience dans le Libre, l'ouverture des données, les licences libres et le libre accès, comme Wikimédia France ou encore Open Knowledge Foundation.

La manifestation vise à rassembler, le temps d'un week-end, des acteurs du Libre en vue d'initier la démarche open data dans les petites villes et villages en présentant les outils disponibles.

Les 17 et 18 mai à l'Espace LAC, Framasoft invite les habitants à participer à l'ouverture et à la diffusion des données de leur territoire, par la présentation de 4 ateliers permanents, 4 ateliers ponctuels, 17 stands, démonstrations, activités créatives, 10 conférences et projections permanentes de films libres.

Un travail préalable à la manifestation a été mené avec les acteurs de la vie culturelle locale, en particulier la médiathèque du Tilleul (soirées Wikipédia, ateliers et conférences).

Pour plus d'information et pour bénéficier du programme complet, n'hésitez pas à consulter le site internet : www.vosges.operationlibre.org

L'aide de la Commune pour l'accession à la propriété des ménages à revenus modestes

Depuis 2010, la Commune a mis en place une aide financière en faveur des ménages à revenus modestes à acquérir à Gérardmer leur résidence principale.

Pour la construction ou l'acquisition, l'aide communale pour l'accession à la propriété s'élève à 3 000 € ou 4 000 € en fonction de la composition du foyer et des revenus de celui-ci.

Le bénéficiaire doit avoir un revenu fiscal de référence au maximum égal à ceux déterminés dans le tableau ci-dessous qui correspondent aux dernières valeurs connues du Prêt Social Location Accession.

Pour tout renseignement contactez la Mairie au 03 29 60 60 60

Conditions d'éligibilité à l'aide communale :

Nombre de personnes destinées à occuper un logement	Plafond de revenu fiscal de référence		
1	23 688 €uros		
2	31 588 €uros		
3	36 538 €uros		
4	40 488 €uros		
5 et plus	44 425 €uros		

Inscriptions au concours des Maisons Fleuries 2014

Les personnes désirant s'inscrire au concours des maisons fleuries pour 2014 peuvent le faire en complétant le formulaire papier disponible à l'accueil de la Mairie ou en le découpant ci-dessous, ou encore, en complétant le formulaire disponible sur le site de la Ville de Gérardmer: www.mairie-gerardmer.fr, rubrique actualités. La participation au concours local des maisons fleuries est gratuite. Les inscriptions sont à retourner avant le 11 juillet 2014. Passée cette date, aucune inscription ne pourra être prise en compte car l'itinéraire du jury sera élaboré. La remise des prix de ce concours est prévue fin août à l'occasion de la cérémonie de la Semptremeye.



Concours des Maisons Fleuries - Gérardmer 2014 (Bulletin d'inscription à remettre dans l'urne à l'accueil de la mairie avant le 11 juillet 2014)				
Madame, Monsieur : _ Adresse complète : _				
Souhaite s'inscrire dans la catégorie suivante (cocher une seule case au choix) :				
Maison avec	jardin 🔲 Balcon - Terr	rasse Fenêtres - Murs	Ferme	
Immeu	ble collectif Hôtel	Camping / Restaurant / Co	ommerce	